



Principales évolutions 2021

Les règles dites techniques et de sécurité ont été extraites de la réglementation et composent désormais un livret indépendant :
les RTS (Règles Techniques et de Sécurité).

Ajout :

Annexe 1 : Annexes : Tableau des distances officielles : ajout de la distance XXS

Modifications :

- Point 1.7.3 : Modifications des droits de mutation
- Point 1.7.4. : Modifications des droits de formation
- Point 4.5 : La zone de pénalité doit être placée avant que le concurrent accède à son emplacement
- Point 6.2 : En cas d'un nombre important de concurrents au départ, l'organisateur doit tout mettre en oeuvre pour assurer la sécurité des participants
- Point 6.3 : Suppression de la mention triathlon et aquathlon, étant donné que la combinaison s'utilise pour toutes les parties natation. Modification de forme.
- Point 6.4.2. : Ajout de la distance XXS dans les tableaux relatifs à la température de l'eau
- Point 6.5.2. : L'utilisation de tandems est interdite, sauf pour les déficients visuels et leurs guides
- Point 7.2 : Les membres du duo doivent se présenter à l'aire de transition en même temps
- Point 7.7 : Les courses en binôme sont également autorisées pour la distance XXS
- Point 9 : Les demandes de dérogation ne peuvent concerner que les règles des courses. Aucune demande de dérogation ne peut être formulée en ce qui concerne la sécurité des concurrents.